

La lettre



Septembre
2025

N°25



édition

Chers amis pêcheurs,

Au cours de mes nombreuses visites au sein des fédérations départementales, j'ai senti la nécessité d'accroître la communication entre la FNPF et l'ensemble de notre réseau associatif, AAPPMA et bénévoles.

Ce relais d'information est tout à fait naturel et doit permettre à tous d'avoir une vision objective de notre fonctionnement et des actions aussi diverses que variées que nous réalisons au niveau national.

Vous trouverez dans cette Lettre interne un retour complet sur l'assemblée générale et

le congrès de la FNPF, le lancement de l'acte 4 de la campagne « Sauvons nos rivières », la mise à disposition du livret *Pêche Attitude Junior*, notre présence au Salon des maires et au Festival national de la pêche, ainsi que le calendrier pour les élections internes des AAPPMA.

N'hésitez pas à en faire une large diffusion.

Halieutiquement vôtre,

Claude Roustan
Président de la FNPF



Sauvons nos Rivières - Acte 4

Mobilisez-vous !

En octobre 2025, la FNPF lance le 4^e volet de sa campagne « Sauvons nos rivières » : **« SOS petits cours d'eau »**.

L'enjeu ? Sensibiliser le grand public et interpeller les décideurs sur l'urgence de préserver ce patrimoine fragile. À votre disposition pour déployer l'opération : 1 film et 4 vidéos thématiques, des visuels percutants et un manifeste pour vos échanges avec les élus locaux.

Pour accéder à l'espace dédié, rendez-vous sur : www.sauvonsnosrivieres.fr

Les AAPPMA et ADAPAEF au cœur d'une large consultation

D'avril à mai 2025, la FNPF a mené une enquête nationale auprès des pêcheurs et des réseaux départementaux pour **dresser un état des lieux précis sur l'AAPPMA** et le cas échéant l'**ADAPAEF**, notamment son profil, ses activités et son fonctionnement. Les données collectées ont permis d'établir un diagnostic des difficultés rencontrées et des attentes du réseau associatif.

Les résultats complets seront communiqués prochainement.

Assemblée générale : un réseau associatif soudé autour de grands enjeux

L'assemblée générale de la FNPF s'est déroulée le 22 juin 2025 en présence des présidents des fédérations départementales de pêche, des associations régionales, des unions de bassin, des groupements réciproctaires, des associations migrateurs et des ADAPAEF.

Le rendez-vous annuel a débuté par **un hommage à deux figures emblématiques de la pêche associative** récemment disparues : Pierre Lacroix, ancien président de la Fédération de pêche des Deux-Sèvres, et Louis Fonticelli, ancien président de la Fédération de pêche du Var et secrétaire général adjoint de la FNPF. Un moment de recueillement a été observé en leur mémoire.

Sur le volet financier, les comptes 2024, les propositions d'évolution de la CPMA (cf. tableau ci-dessous) et les budgets 2025-2026 ont été validés par les participants. Les élus responsables des différentes commissions de la Fédération nationale ont pris la parole pour exposer leurs réalisations de l'année.

Les pêcheurs, gardiens de la politique de l'eau

Le président Claude Roustan a présenté son **rappor moral** en commençant par un éloge appuyé du travail et de l'organisation des fédérations départementales : « *Elles sont bien installées, animées, dirigées et structurées par des professionnels, des militants et des gens responsables au service des pêcheurs et des milieux.* »

Claude Roustan a ensuite abordé le sujet crucial de la **politique de l'eau**. Il a exprimé son regret face au manque de consensus autour de la préservation de cette ressource et de l'écologie en général, déplorant même que ces thèmes soient devenus des boucs émissaires au plus haut niveau de l'État. Il a néanmoins réaffirmé sa conviction que les pêcheurs demeurent les gardiens de cette politique.

Défense du loisir et préservation de la biodiversité au cœur des préoccupations

Monsieur Roustan est également revenu sur le dossier emblématique du **grand cormoran**. Il a chaleureusement remercié toutes les personnes ayant contribué, tant au niveau local que national, à permettre la réautorisation des tirs de régulation. Il a toutefois indiqué que malgré l'énergie déjà déployée, « *le travail n'est pas fini* », et que les efforts se concentreront désormais sur la question du déclassement de l'oiseau à l'échelle européenne.

Concernant les **attaques animalistes**, le président a souligné la mobilisation de la FNPF sur le sujet, avec la publication d'un document d'aide aux SAPL. Une plaquette destinée aux parlementaires est également en préparation afin de les sensibiliser sur le contexte et sur les bienfaits de la pêche de loisir pour les territoires.

Enfin, il a rappelé la situation critique des **poissons migrateurs**, en particulier le saumon et l'anguille. Ces espèces étant en danger d'extinction, il a insisté sur la nécessité de « *mesures énergiques s'appliquant à tous les pêcheurs, professionnels et amateurs* », ainsi que sur la mise en place d'actions concrètes pour le rétablissement de la continuité écologique.

Claude Roustan a enfin exprimé sa fierté d'être à la tête d'un réseau associatif qu'il a qualifié de « **richesse nationale** », méritant à ce titre d'être soutenu, reconnu, valorisé et écouté. « *Continuons à avancer ensemble, à construire, à protéger et à transmettre pour faire vivre et rayonner la pêche associative* », a-t-il conclu à l'attention des présidents.

La Cotisation Pêche Milieux Aquatiques en 2026



CPMA	RMA	COTISATION FNPF	TOTAL	HAUSSE
Personne majeure	8,80 €	33,00 €	41,80 €	+0,60 €
Découverte femme	8,80 €	10,80 €	19,60 €	+0,40 €
Personne mineure	0 €	6,40 €	6,40 €	+0,20 €
Découverte moins de 12 ans	0 €	1,00 €	1,00 €	inchangé
Hebdomadaire	3,80 €	10,60 €	14,40 €	+0,20 €
Journalière	1,00 €	4,20 €	5,20 €	+0,10 €
PAEF Personne majeure	8,80 €	33,00 €	41,80 €	+0,60 €
PAEF Personne mineure	0 €	6,40 €	6,40 €	+0,20 €

NB : La RMA reste inchangé



Congrès annuel : les grands défis de la pêche et de la ressource en eau

Lors de son congrès annuel le 23 juin 2025, la FNPF a plaidé avec détermination pour une protection ambitieuse et efficiente de la ressource en eau et de la biodiversité.

Claude Roustan a ainsi porté la voix du réseau associatif auprès de Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, Daniel Labaronne, coprésident du groupe d'études « Chasse et Pêche » à l'Assemblée nationale, Julie Ozenne, députée, corapporteuse de la mission d'information sur l'état des cours d'eau, Olivier Thibault, directeur général de l'OFB, Emmanuelle Verger, directrice générale de EDF Hydro, et Elodie Galko, directrice générale de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

L'eau, une ressource à sacrer !

Claude Roustan a alerté sur les assauts nombreux, répétés et de plus en plus forts que subit la politique de l'eau. 20 ans après l'adoption de la dernière grande loi sur l'eau, le bilan est loin d'être satisfaisant : moins de la moitié des cours d'eau français sont en bon état écologique, un poisson sur cinq est en difficulté et l'ensemble des poissons migrateurs traverse une crise majeure. Face à ce constat préoccupant, le président de la FNPF a réclamé l'ouverture d'un débat national constructif. Il a réaffirmé par ailleurs l'urgence de créer un ministère dédié à l'Eau.

« Je prône un partage de l'eau parce que nous allons devoir partager ce qui va devenir rare », a reconnu Agnès Pannier-Runacher.

Sauver l'anguille et le saumon

Pour l'anguille, le président de la FNPF a préconisé « une interdiction de pêche provisoire pour l'ensemble des pêcheurs - professionnels, de loisir et aux engins - qui s'applique à tous les stades de développement de l'espèce, y compris la civelle ». Le saumon doit quant à lui faire l'objet d'un plan national de restauration ambitieux avec un moratoire sur les prélèvements des pêcheurs professionnels et de loisir. « Les efforts doivent être partagés par toutes

les formes de pêche sans distinction », a-t-il fait savoir.

La ministre a précisé qu'un moratoire de la pêche de l'anguille en eau douce a été évoqué. « Je travaille aussi avec les pêcheurs professionnels sur un plan de sortie de flotte d'ici 2026, associé à une baisse des licences et des quotas ». Elle souhaite s'appuyer sur l'ensemble du plan national en faveur des migrateurs amphihalins élaboré en 2022 par l'OFB.

Non à un classement du silure !

Claude Roustan a rappelé la position de la FNPF, à savoir le refus d'un classement national en espèce exotique envahissante d'un poisson bien représenté en France. Des mesures de régulation, quand leur nécessité est démontrée, peuvent être appliquées sur des zones très localisées.

Agnès Pannier-Runacher a fait part de ses inquiétudes fortes concernant l'impact du silure sur les populations de lampreies. « Plus de 80 % des lampreies seraient prédatées par le silure sur les axes majeurs de migration », a-t-elle signalé. La ministre a ainsi appelé à une mobilisation collective : « Des solutions concrètes doivent être trouvées. J'ai besoin de vos propositions car le sujet va être étudié assez vite », a-t-elle lancé à l'adresse des présidents des fédérations départementales de pêche.

Cormoran : la régulation enfin actée

Claude Roustan a conclu son intervention en abordant le dossier du grand cormoran. Depuis février 2025, les préfets peuvent de nouveau autoriser les tirs de régulation destinés à protéger le peuplement piscicole en eaux libres. Toutefois, compte tenu de la dynamique de population favorable de l'oiseau, la question se pose de l'opportunité de maintenir son classement parmi les espèces protégées. La ministre s'est montrée cependant sceptique quant à la possibilité de nouveaux déclassages d'espèces protégées après celui du loup intervenu en décembre 2024.

Les interventions et discours ont été suivis de la signature du renouvellement de l'accord de coopération entre le ministère de la Transition écologique, les Agences de l'eau, l'OFB et la FNPF. Ce partenariat, reconduit pour cinq ans, vise à intensifier la protection et la restauration des milieux aquatiques.

À l'occasion de cette rencontre annuelle, la FNPF a réaffirmé son engagement politique et la mobilisation de l'ensemble du réseau. L'événement a constitué une occasion majeure d'échanger avec l'État sur les convictions profondes de la pêche associative sur les grands défis de la politique de l'eau, de la préservation de la biodiversité et de la pêche de loisir.

« Nous continuons à militer pour que l'eau, cette ressource si précieuse, si fragile, (re)trouve non pas sa place, mais LA place qui doit être la sienne. »

Claude Roustan
Président de la FNPF

« Les associations et fédérations départementales de pêche ont un rôle puissant au plus près des cours d'eau, au plus près des Français et des Français sur les territoires. Votre action est indispensable pour le bon état écologique de nos cours d'eau. »

Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Pêche Attitude Junior : un livret destiné aux jeunes pêcheurs



La FNPF, en collaboration avec *La pêche et les poissons*, enrichit l'offre pédagogique des SAPL avec un outil de découverte pour les 8-14 ans.

À la fois ludique et instructif, *Pêche Attitude Junior* propose sur une trentaine de pages des présentations détaillées des techniques de pêche, des informations sur les milieux aquatiques et le réseau associatif, ainsi que des jeux et bandes-dessinées. Ce guide complète *L'album du petit pêcheur*, qui s'adresse quant à lui aux enfants de 5 à 8 ans.

Conçu pour s'adapter aussi bien aux débutants qu'aux jeunes pêcheurs plus expérimentés, ce nouveau livret est une véritable mine d'informations illustrée par des photographies et schémas attrayants.

Mis à disposition de chaque fédération départementale à raison de 500 exemplaires gratuits, *Pêche Attitude Junior* est également disponible sur Distrib'Pêche à prix coûtant.

Un cadeau idéal à distribuer lors des APN, stages ou initiations, et à chaque occasion dédiée à la promotion de la pêche de loisir auprès du jeune public ! En dernière page, un emplacement pour y apposer le tampon de votre structure vous permettra par ailleurs de le personnaliser.



Les SAPL à l'honneur lors de 2 événements nationaux

Salon des maires et des collectivités locales : 19-21 novembre 2024 à Paris

Cette 1^{re} participation a permis de renforcer les liens avec les élus locaux et les acteurs institutionnels et d'échanger avec eux sur les multiples atouts de la pêche de loisir pour les territoires. Une convention de partenariat avec l'Association des maires de France (AMF) a été signée à cette occasion. Rendez-vous en 2025 !

Festival national de la pêche : 23-25 mai 2025 à Nantes

Cette 1^{re} édition dédiée à la pêche sous toutes ses formes a rencontré un franc succès avec plus de 10 000 visiteurs en 3 jours. Sur son village associatif de 500 m², aussi esthétique que diversifié, la FNPF a su montrer l'étendue et la qualité du travail mené par le réseau et a pu développer une relation directe avec les pêcheurs de loisir. Parmi les temps forts, une cérémonie de remise de médailles du mérite associatif à 3 bénévoles engagés de longue date dans leur AAPMMA.

2026 : lancement du *renouvellement des mandats*



Le réseau associatif de pêche de loisir entrera l'année prochaine dans le cycle de renouvellement général de ses mandats.

Bien que toute l'information sera communiquée en temps utile, voici un rappel des principales échéances à venir.

Les mandats en cours prendront fin :

- Le 31 décembre 2026 pour les administrateurs des AAPMMA
- Le 31 mars 2027 pour les administrateurs des FDAAPPMA

Les élections se dérouleront selon le calendrier suivant :

- Entre le 1^{er} octobre 2026 et le 31 décembre 2026 pour les AAPMMA
- En mars 2027 pour les FDAAPPMA
- Avant fin septembre 2027 pour la FNPF

C'est donc le moment d'inviter les adhérents des AAPMMA à s'investir dans les prochains mandats en tant qu'administrateurs, voire plus ! Le plus tôt sera le mieux pour ne pas manquer de candidatures.



Connectons-nous
sur tous les réseaux !

facebook.com/federationnationalepeche

instagram.com/federation_nationale_peche

x.com/LaFNPF

linkedin.com/company/federation-nationale-de-la-peche-en-france-fnfpf

youtube.com/@federationnationalepeche